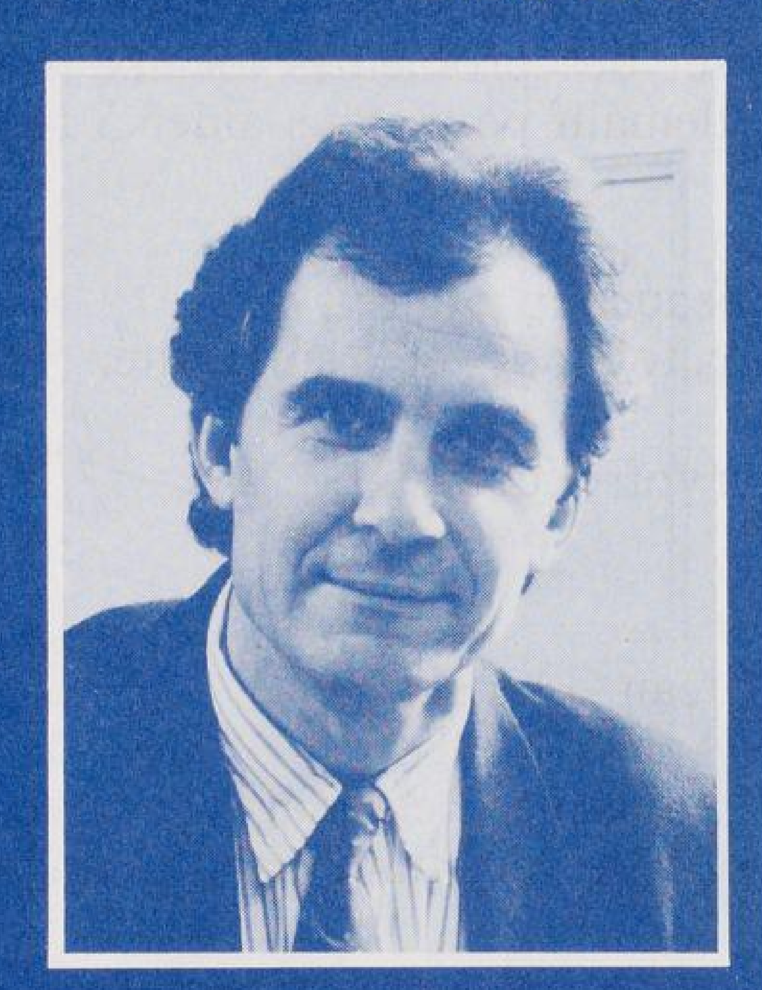
LA FRANCE UNIE

AVEC



JEAN GATEL

SUPPLEANT
JEAN-PIERRE LAMBERTIN

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Les 5 et 12 Juin prochains, il faut donner au Président de la République, François MITTERRAND, et à son Premier Ministre, Michel ROCARD, les moyens d'appliquer leur politique de redressement économique et de justice sociale.

Vous connaissez leurs priorités : développer la solidarité, refuser les exclusions, donner à toutes et à tous le droit à la formation pour combattre le chômage, construire l'Europe tout en permettant à nos entreprises de gagner.

Ces priorités sont aussi les miennes.

En 1981, vous m'avez accordé votre confiance à une très large majorité. Grâce à vous, j'ai pu servir le NORD-VAUCLUSE sans relâche, toujours attentif à la préparation et à la construction de notre avenir. Aucun des grands enjeux de cette circonscription ne m'est étranger, qu'ils soient agricoles, industriels, commerciaux ou administratifs.

J'ai toujours agi dans l'intérêt de tous, en étroite collaboration avec les élus et les responsables socio-professionnels, dans le strict respect de la compétence de chacun.
Dans cette tâche, j'ai été constamment aidé par Jean-Pierre LAMBERTIN, Maire de LAPALUD. Celui-ci a siégé à son tour à l'Assemblée Nationale, lorsque j'ai été appelé au Gouvernement pour assumer les responsabilités de Secrétaire d'Etat à la Défense Nationale, puis à l'Economie Sociale et au Développement Local.

L'équipe qui sollicite vos suffrages vous est donc familière. Nous pensons, Jean-Pierre LAMBERTIN et moi-même, que notre dévouement d'hier, notre connaissance des dossiers et des problèmes locaux, sont les meilleurs garants de notre efficacité de demain pour vous aider à résoudre vos difficultés.

Dans le NORD-VAUCLUSE, il y a beaucoup à faire !
Nous relèverons les défis ensemble, dans la tolérance et la solidarité.

Je serai, comme je l'ai toujours été, à votre écoute.

Jean GATEL
Ancien Ministre
Conseiller Régional
Conseiller Municipal d'Orange

LA FRANCE UNIE.

1. Elle donnera la priorité à la formation et à la recherche.
2. Elle modernisera l'économie dans le progrès social.
3. Elle assurera la solidarité et la cohésion sociale (revenu Minimum).
4. Elle agira pour l'égalité des femmes et des hommes.
5. Elle travaillera à construire l'Europe.
6. Elle veillera sur notre environnement.
7. Elle multipliera les espaces de culture.
8. Elle garantira notre sécurité, encouragera le désarmement et agira pour la paix.
9. Elle aidera le développement du Tiers-Monde.
10. Elle refusera toutes les exclusions.

IMP. PHILIP ORANGE